



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

143^e Assemblée de l'UIP

**Madrid (Espagne)
26-30 novembre 2021**

143^e
Assemblée
UIP
—Madrid (Espagne)—
26-30 novembre 2021



Treizième Sommet des présidentes de parlement

Vienne (Autriche), 6 septembre 2021
Rapport sur le Sommet

Forum des femmes parlementaires
Point 4

FEM/32/4.c-Inf.1
15 novembre 2021



F

#IPU143

Copyright © Union interparlementaire, octobre 2021
ISBN 978-92-9142-781-9

Couverture : participants au treizième Sommet des présidentes de parlement
Copyright © Union interparlementaire

Le treizième Sommet des présidentes de parlement s'est tenu le 6 septembre 2021, à Vienne (Autriche), sur le thème *Les femmes au cœur de l'action : de la lutte contre la pandémie à la sauvegarde des acquis durant une reprise tenant compte de la dimension de genre*. Vingt-six des plus éminentes femmes parlementaires dans le monde ont participé à ce Sommet, qui était organisé par l'Union interparlementaire (UIP) en partenariat avec le Parlement autrichien et les Nations Unies. La liste complète des participants se trouve à la [page de l'événement](#) sur le site de l'UIP.

Le Comité préparatoire de ce Sommet, composé de manière paritaire d'hommes et de femmes issus de tous les Groupes géopolitiques de l'UIP, s'est chargé des préparatifs de fond. Il a ainsi choisi le thème et les sous-thèmes du Sommet, identifié les motions et rédigé les notes d'orientation pour les réunions-débats.

Le Sommet s'est déroulé en deux volets : en ligne les 17 et 18 août 2020, et en présentiel le 6 septembre 2021. Le Sommet en présentiel a précédé la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement, qui s'est aussi tenue en présentiel, également à Vienne les 7 et 8 septembre 2021. Les conclusions du Sommet ont contribué aux travaux de la Conférence mondiale des présidents de parlement. Les thèmes de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes et des filles ont ainsi été placés au rang de priorités pour tous les parlements.

Résumé analytique

Le 6 septembre 2021, les plus éminentes femmes parlementaires dans le monde se sont réunies à Vienne, lors du treizième Sommet des présidentes de parlement, qui était organisé par l'Union interparlementaire, le Parlement autrichien et les Nations Unies. Ce Sommet s'est tenu à l'occasion de la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement. Vingt-six présidentes de parlement ont assisté à ce qui constituait, pour nombre de participantes, un premier rendez-vous mondial en présentiel depuis presque deux ans.

Le thème de ce Sommet était *Les femmes au cœur de l'action : de la lutte contre la pandémie à la sauvegarde des acquis durant une reprise tenant compte de la dimension de genre*. Les présidentes de parlement ont débattu du rôle central occupé par les femmes au cours de la pandémie et de la manière dont la reprise post-pandémie pourrait faire avancer l'égalité hommes-femmes.

Le ralentissement économique provoqué par la pandémie a aggravé, de bien des façons, les inégalités existantes. Généralement, les femmes gagnent moins et occupent des emplois plus précaires que les hommes. Étant donné la baisse de l'activité économique, elles sont particulièrement vulnérables aux licenciements et à la perte des moyens de subsistance. Au cours du premier mois de pandémie, les employés du secteur informel dans le monde ont perdu en moyenne 60 pour cent de leurs revenus. Les secteurs

féminisés ont été parmi les plus durement touchés, notamment le commerce de détail, l'industrie cosmétique et l'hôtellerie. Les femmes ont également un accès plus limité à la terre et au capital, ce qui leur complique la tâche pour rebondir et relancer leurs activités.

Aux avant-postes face à la pandémie, les femmes représentent 70 pour cent du personnel des secteurs de la santé et des services sociaux dans le monde. Elles travaillent le plus souvent en première ligne comme professionnelles de la santé, par exemple en tant qu'infirmières, sages-femmes ou prestataires de soins à l'échelon local. Ces professionnelles sacrifient leur santé pour la sécurité de la société.

En outre, la pandémie a accru le travail domestique, lequel incombe de manière disproportionnée aux femmes. Elles assurent 2,6 fois plus de travaux de ce type que les hommes. En majorité, ces travaux ne sont pas payés et donc même si leur charge de travail augmente, leur rémunération ne change pas.

Le Sommet a débattu de ces développements, constatant le rôle des femmes dans la réponse à la pandémie et traçant la voie à suivre en vue de renforcer l'égalité hommes-femmes dans le cadre des efforts de reprise après la crise de COVID-19.

Le Sommet s'est articulé autour de deux volets principaux. Le premier volet *Les femmes en période de pandémie : hommage aux héroïnes du quotidien* a été consacré à des débats interactifs centrés sur les femmes dans le secteur de la santé, les travaux de soins non rémunérés assurés par les femmes et l'impossibilité de ces dernières d'accéder à la protection sociale. Les présidentes ont conjointement fait le constat que, si les femmes représentent la majorité du personnel du secteur de la santé et qu'elles se trouvent en première ligne, elles occupent le plus souvent les emplois les moins bien rémunérés et sont peu représentées dans les postes de direction de ce secteur. Il est donc urgent d'encourager et de soutenir la représentation des femmes dans toutes les sphères publiques et privées des fonctions dirigeantes.

De plus, les présidentes ont débattu de la nécessité de valoriser et re-répartir le travail domestique non rémunéré qui accable de nombreux ménages. Bien qu'il soit essentiel de soutenir financièrement et d'indemniser le travail domestique, il faut également mettre en place des incitations fortes pour que les femmes intègrent le marché du travail. Les présidentes sont convenues du fait qu'il ne fallait pas considérer le travail domestique comme de la seule responsabilité des femmes, mais qu'il devait être équitablement partagé entre les hommes et les femmes.

Elles ont également débattu de la nécessité de mécanismes de protection sociale sensibles au genre et universels. De nombreuses participantes ont estimé qu'il n'y avait pas de plus grande discrimination que l'exclusion des plans de retraite et de la sécurité sociale. Actuellement, 60 pour cent des femmes dans le monde ne sont pas couvertes par un type de protection sociale. La protection sociale fait partie intégrante du débat sur la croissance économique et l'égalité des sexes. C'est pourquoi les politiques de protection sociale doivent être amendées afin de bénéficier équitablement aux hommes et aux femmes.

Le second volet *Le rôle des femmes dans la reprise post-pandémie : préserver les avancées et poursuivre la progression* a permis d'organiser des débats interactifs sur la reprise après la pandémie de COVID-19, en privilégiant les thèmes de la parité hommes-femmes, de l'évolution de l'autonomisation économique des femmes et de l'éradication de la violence sexiste.

La parité hommes-femmes dans les parlements est une étape cruciale pour que les sociétés post-pandémie évoluent favorablement en matière d'inégalités de genre. Une plus grande place doit être accordée dans les parlements à la situation quotidienne des femmes et des filles afin d'élaborer des politiques inclusives répondant au fait que la question de l'égalité des sexes n'a pas évolué pendant la pandémie, par exemple des suites du manque de protection économique des femmes actives ou de l'augmentation de la violence sexiste.

Les participantes ont fait le constat que l'égalité sur le lieu de travail était conditionnée par l'égalité à la maison. L'écart des rémunérations hommes-femmes est la somme de différents facteurs, dont l'un correspond aux attentes culturelles en matière de comportement au foyer. Même dans les situations où la femme et l'homme travaillent tous deux à plein temps, c'est la femme qui, bien souvent, passe le plus de temps à s'occuper des enfants ou à assurer les tâches ménagères. Cet état de fait influe sur les chances d'une femme d'obtenir une promotion et il fait donc diverger les potentiels de revenus de l'homme et de la femme. Des politiques doivent par conséquent être mises en place pour inciter les femmes et les hommes à partager le fardeau, par exemple par le biais de congés parentaux rémunérés et de pensions alimentaires.

Étant donné les immenses défis en matière de violence faite aux femmes et aux enfants, qui sont apparus pendant la pandémie de COVID-19, les présidentes doivent redoubler d'efforts pour éradiquer ce problème. Les présidentes sont convenues que sans changement économique et culturel drastique, les femmes continueraient de souffrir. Les violences à l'encontre des femmes et des enfants dépendent fortement de facteurs sociaux et politiques, et c'est pourquoi les politiques doivent s'attaquer à leurs causes profondes, notamment en rendant autonomes les filles et en s'assurant qu'elles bénéficient d'une égalité d'accès à l'éducation.

Les présidentes de parlement sont convenues de la nécessité d'une transformation de l'économie et de la société selon une approche féministe. La crise de COVID-19 est une opportunité pour ce type de transformation et c'est un message clair sur ce qui doit changer. Il incombe aux parlementaires de conduire cette transformation féministe afin de garantir une affectation juste des ressources et une égalité des chances. Les conclusions du treizième Sommet des présidentes de parlement ont confirmé que ces dernières étaient très désireuses de montrer la voie.